



## Procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> Assemblée Générale

En raison de la situation sanitaire avec la Covid-19, nous n'avons pas réussi à nous retrouver pour notre Assemblée générale (AG) prévue initialement le 17 mars, puis le 3 novembre 2020 à Essertines. Afin de répondre aux exigences des statuts de notre Association, nous étions dans l'obligation de la réaliser par envoi courriel le 28 décembre 2020. Cet envoi était accompagné de la présentation allégée avec le résumé de nos activités 2020, le procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 ainsi qu'un simple formulaire de réponse pour l'approbation respectivement la validation des différents points jusqu'au 10 janvier 2021.

L'envoi a été effectué à tous les membres (107) ayant une adresse mail valide.

Réponses reçues par nos membres : 11

Le faible nombre des retours nous a tout de même surpris, étant donné que l'AG et le vote se faisait par voie numérique et ne demandait ni déplacement ni présence physique.

### 1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2019

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 19 mars 2019 était consultable sur notre site internet [https://apeme.ch/wp-content/uploads/2020/02/PV\\_AG\\_2019\\_YAD.pdf](https://apeme.ch/wp-content/uploads/2020/02/PV_AG_2019_YAD.pdf) .

***Le PV est approuvé à l'unanimité.***

### 2. Comptes 2019

Les détails des comptes 2019 se trouvent dans la présentation, qui sera également jointe au procès-verbal. Ils présentent une petite perte de l'exercice (CHF 199.02) due aux frais de migration de notre site Internet et une baisse des revenus liés au Passeport Vacances.

Des réponses sur quelques questions des membres concernant certains points des comptes ont été données par courriel.

La présentation contenait également le rapport de vérification des comptes que se trouve ci-dessous :

***L'approbation et décharge à la trésorière sont données à l'unanimité.***



## Rapport à l'Assemblée générale de l'APEME sur le contrôle des comptes de l'exercice 2019

Mesdames, Messieurs

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale du 19 mars 2019, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Le total du bilan se monte à Frs. 34'632.93. Le compte de pertes et profits présente une perte de Frs. 199.02.

Nous avons constaté que le bilan et le compte des pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque pièce vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier la trésorière pour son excellent travail.

Essertines, le 8.3.2020

Les vérificateurs des comptes

Ann Parvis

Isabelle Dick



### 3. Nomination des vérificateurs-trices des comptes et d'un-e suppléant-e

#### Vérificatrices

Ann Parvis

Isabelle Dick

#### Suppléante

Sonia Aubry-Dutoit

En tenant compte de la situation sanitaire et le fait que l'AG n'a pas pu avoir lieu en présentiel, nous proposons de maintenir les mêmes personnes pour l'exercice 2020.

**Approuvé à l'unanimité.**

### 4. Election du comité pour 2020

L'approbation des membres du comité, comme présenté ci-dessous était demandé aux membres.

Nom / Prénom	Fonction
Adamina Yael	Présidente, secrétariat, cours, ateliers, gestion des membres
Rérat Anita	Caissière, secrétariat
Villard Christel	Passeports Vacances
Brulé Carolina	Passeports Vacances, webmaster
Lehmann Sébastien	Conférences, représentant de l'APEME au sein du Conseil d'Etablissement de Bercher-Plateau du Jorat (quart associatif)
Fivaz Vanda ( <i>membre participative</i> )	Dépannage repas & entraide

**Approuvé à l'unanimité.**



## 9. Activités 2020

Une grande partie de nos activités a été annulée en raison du COVID.

Seul le Passeport Vacances du 06.07 au 17.07.2020 & 10.08 au 21.08.2020 a malgré tout pu avoir lieu et a trouvé un bon succès auprès des familles.

La liste des personnes disposées à accueillir un enfant « en dépannage » occasionnel pour les repas (déjeuner, dîner, goûter) ou pendant une partie de la journée (avant et/ou après l'école) a également été à nouveau établie. Cependant, au vu de l'intérêt diminuant d'année en année pour ce service, nous nous demandons si cet outil est toujours d'actualité et utile.

## 10. Fixation des cotisations

Maintien des cotisations annuelle à CHF 40.- pour 2020

Le 50% de cette somme est reversée au comité cantonal (Apé-vaud) afin qu'il puisse défendre les intérêts des enfants et des parents au niveau cantonal.

**Les cotisations pour 2020 ont été envoyées et payées. Accord de principe demandé.**

***Approuvé à l'unanimité.***

Yael Adamina, présidente